



Engagement Financier à l'Internat Mutualisé Pour l'année scolaire 2022-2023

**Elèves hébergés à l'internat du Lycée Dumont D'Urville
et scolarisés dans un autre établissement.**

Intendance
Service Hébergement

BP 1404
83056 TOULON CEDEX
Courriel :
dp-0830053g@ac-nice.fr

**(toute démission doit faire l'objet d'un préavis de 15 jours
au moyen de l'imprimé «démission de l'internat,
élèves des lycées hébergés»)**

Pour information

Tarif 2021 Internes hébergés : Repas (petit-déjeuner, diner) +nuitée
 semaine : 1017.00 €
Du lundi soir au samedi matin
 semaine+dimanche : 1231.00 €
Du dimanche soir (sans le repas) au samedi matin

Délibération 21-554 du 28/10/2021

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

- Scolarisé(e) au Lycée (cocher l'établissement d'origine):

- BONAPARTE CISSON CLARET PARC ST JEAN A.S. PIC
 autre :

Je choisis la formule d'internat : Cocher la formule choisie qui vous engage pour l'année scolaire.

Forfait interne semaine

OU

Forfait interne semaine+dimanche

(réserve aux hébergés autorisés par l'Administration du lycée Dumont d'Urville)

Les factures sont établies par l'établissement d'origine.

Pour les NOUVEAUX INSCRITS - Deux Moyens d'accès au choix pour 1 seule case à cocher :

1°) J'accepte l'usage de la biométrie pour l'accès au restaurant scolaire et à la cafétéria :

Accès par reconnaissance du contour de la main :
Autorisation de la CNIL N° 1368709 du 5 juin 2009

Ou

2°) j'opte pour l'usage d'une carte magnétique :

Fournir une photo d'identité très récente : la 1^{ère} carte est gratuite

Cadre réservé à l'Administration

N°

J'ai bien pris connaissance du Règlement du Service d'Hébergement du lycée Dumont d'Urville et m'engage à le respecter.

A, le signature du responsable financier*

Nom, prénom du responsable financier

.....
 *Il m'est impossible d'insérer ma signature numérique je coche ici
 pour engagement contractuel de ma part.

- **Joindre un relevé d'identité bancaire (Iban-Bic)**

INFORMATIONS A CONSERVER PAR LES FAMILLES

L'intendance (bâtiment H) est ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 14h.
Mail : dp-0830053g@ac-nice.fr

Si vous souhaitez que votre enfant déjeune au restaurant scolaire, **il doit être inscrit.**

Les documents d'inscription sont en libre-service dans le sas d'entrée de l'intendance. Vous pouvez les remplir en ligne après les avoir téléchargés sur le site internet du lycée

<https://lyceedumontdurville.fr/>

ou à défaut sur ATRIUM et les transmettre par mail ou courrier postal à l'adresse : INTENDANCE LYCEE DUMONT D'URVILLE – BP 1404 – 83056 TOULON CEDEX

Pour l'admission à l'internat, assurez-vous d'avoir l'accord de l'Administration avant de remplir le dossier d'intendance.

I - RESTAURANT SCOLAIRE (demi-pension MIDI) ou INTERNAT (nuitée+repas)

➤ **Du 01 au 30 septembre** tous les élèves qui souhaitent déjeuner s'inscrivent à la **PRESTATION (fiche n°2)**. Libre fréquentation du restaurant scolaire le MIDI.

➤ **A compter du 1^{er} octobre**, possibilité de changer la prestation en **FORFAIT (fiche n°3)** engagement pour l'année scolaire. **Demi-pension au Forfait : DP3, DP4 ou DP5 avec jours fixes et non modulables, à choisir dans la semaine.** L'inscription au forfait implique que le repas est déjà réservé au restaurant scolaire pour les jours où l'élève est inscrit. *Cette fiche est à rapporter une semaine avant le 30 septembre.*

➤ **Après cette date**, les désinscriptions ou modifications sont envisageables une semaine avant la fin du trimestre comptable pour le trimestre suivant. Fournir la nouvelle fiche d'inscription pour la formule choisie.

II – CAFETERIA

La cafétéria est gérée par un prestataire extérieur. Tous les usagers payent en direct leurs consommations.

- **TARIFS ANNUELS 2022 (à titre d'information)** Délibération n°20-377 du 19/06/20

Demi-pension	Forfait DP 3	Forfait DP 4	Forfait DP 5	Prestation	Carte magnétique accès au self
Tarif	383.00 €	488.00 €	593.00 €	4,20 € *	5 € (en cas de perte)

* Prix du repas débité à la réservation.

Interne-Externé (forfait 3repas non modulables sans nuitée)	Fiche n°11
Tarif	1354€

INTERNAT – 2 FORMULES – Fiche n°6	
- INTERNE SEMAINE (interne5) Nuitées et repas du lundi midi au samedi matin	1695€
INTERNE SEMAINE+DIMANCHE (interne6) Nuitées du dimanche au vendredi soir inclus et repas du lundi matin au samedi matin <i>Attention pas de repas le dimanche soir, arrivée entre 19h30 et 21h</i>	2053€

- **FACTURATION**

➤ Internes ou DP au forfait : la facture est adressée à l'adresse mail du responsable financier donnée à l'Administration, indépendamment du nombre de repas ou nuitées consommés. Elle est payable dans les délais indiqués. Périodes comptables de facturation :

1°) de la rentrée de septembre aux vacances scolaires de décembre

2°) de la rentrée de janvier au 31 mars

3°) du 1^{er} avril à la fin de l'année scolaire.

➤ Prestation : Approvisionner le compte d'avance « REPAS ». Le solde est reporté d'une année sur l'autre.

Si vous souhaitez devenir EXTERNE : fiche n° 10

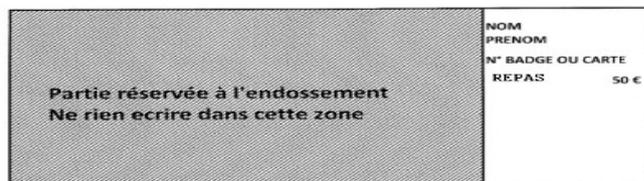
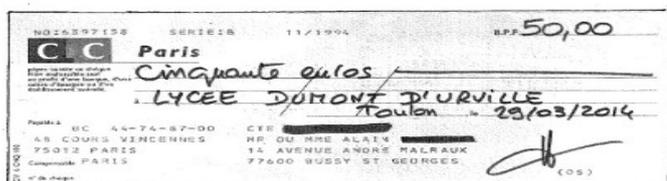
Les familles accueillant des **correspondants étrangers** qui sont scolarisés au lycée pour une durée déterminée (**fiche n°12**) : se renseigner à l'intendance – Accueil Caisse (modalités inscription au restaurant scolaire, et/ou à l'internat, muni de la convention d'échange scolaire).

- **MOYENS DE PAIEMENT :**

- 1 - **Carte bancaire** au guichet ou via l'espace famille sur ATRIUM à partir de 1€ : les identifiants et codes d'accès sont fournis dès la rentrée scolaire, ou aux bornes Alise à partir de 10€
- 2 - **Prélèvement automatique pour les forfaits uniquement** : 3 prélèvements par trimestre (échancier envoyé par mail au demandeur). Après mise en place, reconduction automatique sauf avis contraire du titulaire du compte signalé par écrit (**fiche N°5 – mandat de prélèvement SEPA** à déposer à l'intendance avec le **R.I.B** correspondant).
- 3 - **Virement** sur le compte du Lycée DUMONT D'URVILLE au Trésor Public
IBAN : FR76 1007 1830 0000 0010 0662 967 – BIC : TRPUFRP1 (préciser Nom, Prénom et code d'accès de l'élève)
- 4 - **Chèque** à l'ordre du Lycée DUMONT D'URVILLE à déposer à l'intendance ou paiement aux bornes selon modèle :

RECTO CHEQUE

VERSO CHEQUE



5 – Espèces UNIQUEMENT au GUICHET contre reçu

Dans tous les cas, joindre un relevé d'identité bancaire (Iban-Bic)

- **IDENTIFICATION ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE au choix :**

1 - **la biométrie** : système d'identification utilisant la technologie en 3D d'analyse du contour de la main (image numérisée – gabarit) associée à un code défini par l'intendance (identifiant) - autorisation C.N.I.L. N° 1368709 du 5 juin 2009)

Ou
2 - **la carte magnétique** (1 photo d'identité règlementaire très récente, la 1ère carte est gratuite. En cas de perte, détérioration, vol... son remplacement coûte 5€ + une photo d'identité règlementaire très récente. L'élève qui se présente au restaurant scolaire sans sa carte magnétique, doit obligatoirement passer à l'intendance pour obtenir une autorisation de passage.

- **ESPACE FAMILLE**

Un espace est dédié aux familles via ATRIUM. Les parents des nouveaux élèves pourront y accéder grâce aux identifiants et aux codes fournis dès la rentrée. Cet espace vous permettra de suivre le compte de votre enfant, de réserver ou d'annuler la réservation de repas. Sauf cas exceptionnels, ces identifiants sont valables pour toute la scolarité de l'élève au Lycée Dumont d'Urville.

- **BOURSE NATIONALE DES LYCEES (concerne uniquement les élèves prébac)**

Deux possibilités s'offrent aux familles percevant la bourse nationale des Lycées :

Forfait Demi-Pension ou Internat	Dans le cas, où l'enfant est inscrit au forfait, le montant de la facture est automatiquement déduit de la bourse. Chaque fin de trimestre, le titulaire de la bourse nationale des lycées en perçoit le solde créditeur sur le compte bancaire dont il a remis un RIB à son nom.
Prestation	Si l'enfant est inscrit à la Prestation, vous pouvez demander le rechargement de son compte d'avance par prélèvement sur le montant de la bourse en remplissant le cadre prévu à cet effet sur la fiche n°2 (pour les nouveaux entrants, fournir copie de la notification d'attribution de droits que vous avez reçue pour l'année scolaire en cours). <u>Cette demande est à renouveler chaque début d'année scolaire en remplissant une nouvelle fiche n°2.</u>

N.B. Élèves boursiers post bac : le montant du forfait DP ou de l'internat ne pourra pas être déduit de la bourse étudiant. La bourse est versée directement à l'étudiant par les services du CROUS.

- En cas de **difficultés financières**, n'hésitez pas dès la réception de facture, à contacter les services d'intendance, afin de mettre en place un échancier ou une aide adaptée.
- Au moment de l'inscription, fournir à l'Administration, une **ADRESSE MAIL VALIDE DU RESPONSABLE LEGAL FINANCIER** pour l'échange de correspondance entre les familles et l'intendance. Signaler tout changement à L'Administration.
- **Le règlement intérieur du service hébergement est publié sur le site internet du lycée et à défaut sur ATRIUM.**

TARIF DE LA DEMI-PENSION ET DE L'INTERNAT

ANNEE 2022

Périodes	Elèves du Lycée DUMONT D'URVILLE						Elèves des Etablissements mutualisés (BONAPARTE, CISSON, CLARET, PARC ST JEAN, A-S. PIC)		
	Repas (petit-déjeuner,déjeuner,diner) et nuitée			Repas du midi du lundi au vendredi			Repas (petit déjeuner, diner) et nuitée		
	Du lundi midi au samedi matin		Du dimanche soir (sans le repas) au samedi matin	FORFAIT avec jours fixes choisis			Demi-Pensionnaire à la PRESTATION	FORFAIT du lundi soir au samedi matin	FORFAIT du dimanche soir (sans le repas) au samedi matin
	Forfait interne-externé	Forfait interne semaine	Forfait interne semaine + dimanche	5 Jours	4 Jours	3 Jours	SELF*		
	Sans nuité	Avec nuité	Avec nuité	Prix	Prix	Prix	Prix du repas débité à chaque réservation	Prix	Prix
03 Janvier au 31 Mars 2022	418,38 €	523,74 €	633,16 €	183,23 €	151,21 €	118,12 €	4,20 €	314,24 €	379,65 €
01 Avril au 07 Juillet 2022	433,58 €	542,78 €	652,36 €	189,89 €	154,65 €	121,70 €		325,67 €	391,16 €
01 au 30 septembre 2022	502,04 €	628,48 €	767,48 €	Prestation	Prestation	Prestation		377,09 €	460,19 €
1er octobre au 17 Décembre 2022				146,58 €	120,28 €	96,64 €			
TOTAL	1 354,00 €	1 695,00 €	2 053,00 €	519,71 €	426,14 €	336,47 €		1 017,00 €	1 231,00 €

*Tarif accessible par l'ouverture d'un compte avec une avance d'au moins 10 repas soit 42 €. Ce comptedoit être suffisamment approvisionné pour permette la réservation des repas.

DEMISSION DE L'INTERNAT

ELEVES DES LYCEES HEBERGES



Partie 1 à remplir par la famille

- Lycée Bonaparte Lycée Cisson
 Lycée Claret Lycée du Parc St Jean
 Lycée Anne-Sophie Pic
 Autre (préciser lequel) :

Nom de l'élève:

Prénom :

Classe : Chambre :

Ma dernière nuit à l'internat sera le :

(Veuillez indiquer la date de la dernière nuit d'occupation de la chambre – le petit déjeuner du lendemain matin est compris dans la facturation).

L'interne devra vider sa chambre le lendemain matin de la dernière nuit d'occupation indiquée ci-dessus.

- Veuillez respecter le **préavis de 15 jours**
- **La clé n° de ma chambre** sera remise **à l'intendance contre reçu**, le dernier jour de présence après avoir signé l'état des lieux avec le CPE ou l'AED présent.
- Veuillez à informer votre établissement d'origine de votre démission.

Toulon, le

Signature de l'élève ou de son responsable financier* :

*Il m'est impossible d'insérer ma signature numérique je coche ici pour engagement contractuel de ma part.

Partie 2 à remplir par l'Administration - Vu l'A.E.D. ou le C.P.E. Nom

Toulon, le (*date de réception du document par l'AED ou le CPE**).....

Signature et tampon de l'A.E.D. ou du C.P.E. :

() Ce document est établi en double exemplaire visé par l'A.E.D. ou le CPE du Lycée Dumont D'Urville et l'élève transmettra immédiatement ce document au service d'Intendance du Lycée Dumont D'Urville pour arrêter la facturation.*

En cas de non respect du préavis, la date retenue pour le calcul de la remise d'ordre est celle indiquée par l'A.E.D. ou le CPE +15jours (en cas d'envoi postal, le cachet de la poste fait foi).

Cadre réservé à l'intendance

Document reçu à l'intendance le :
Préavis du..... au..... Respecté oui – non (barrer la mention inutile)
R.O. du..... au..... nombre de jours montant :
Observations :